Veronica Laz r

Théories de l'histoire dans la première moitié du dix-huitième siècle en France Thèse doctorale

Résumé

Mots-clé: origine, histoire, providence, droit naturel, primitivisme, naturalisation, progrès

Une nette ligne sépare, au XVIIIè siècle, le type théologique de la réflexion sur la consistance et le rôle de l'histoire d'un autre type, qui se rapproche plutôt du historicisme moderne. La première d'entre elles, déjà vieillie dans le dernier tiers du siècle, appartient à un certain genre théorique qui exclut tout rapprochement de la *philosophie de l'histoire*, si par cela on comprend une description de l'histoire par : 1. une immanence causale, c'est-à-dire une indépendance envers toute sorte de déterminations extérieures, d'agents qui la transcendent. 2. sa capacité de déterminer par elle-même la destinée de l'humanité et les diverses configurations de la société. 3. Une hétérogénéité interne substantielle, une composition qui résulte d'une suite de moments nouveaux, irrépétables. Plutôt qu'adopter une telle vision, cette figure qu'on appelle la figure théologique de la théorie réserve à l'histoire un rôle essentiellement illustratif par rapport à un principe immuable.

Pourtant, elle a en commun avec la philosophie de l'histoire un concept d'histoire totalisateur, singularisant, où convergent tant la dimension empirique des faits que celle discursive de la narration. Le principe de la totalité de la succession empirique, este, probablement, le seul élément trouvable aussi, grâce à sa structure universaliste, dans les philosophies de l'histoire.

Par conséquent, dans le premier type de théorie, on peut ajouter, un à côté de l'autre, Bossuet et Voltaire, malgré toutes leurs différences de style et d'intentions. Puisque, bien que Voltaire entreprenne une critique de la religion positive à partir d'une perspective déiste, une critique des catégories totalisantes de l'histoire augustinienne (visant ici surtout Bossuet) et une critique épistémologique qui l'approche des pyrrhoniens de l'histoire, il est beaucoup plus rapproché de la théorie de Bossuet qu'il ne le croit : puisque, tant pour l'un que pour l'autre, les essences de la vérité et de la raison, comme de l'hérésie et du non-raisonnable et du mensonge sont éternelles. L'histoire n'est que le milieu qui les conserve et déploie. Chez Bossuet, l'histoire, d'une part, l'éternité immuable du dogme et de l'église, de l'autre, s'opposent réciproquement ; la première résiste à la dissolution de la seconde, ce qui prouve sa vérité. Chez Voltaire, rien ne s'oppose à l'histoire en tant que répétition à l'infini de

l'absurde de l'existence humaine ; l'absurde et la violence de l'histoire sont apprivoisés, en fin – et peut-être pas pour toujours – seulement dans les époques récentes, une fois les lumières commençant à se développer. La volonté divine prédétermine la procession du temps, chez Bossuet ; l'essence humaine est un principe immuable et trans-temporel, chez Voltaire (malgré son polygénisme anti-orthodoxe, qui aurait pu lui insuffler une sorte de relativisme culturel). Pour l'un, la limite cruciale est celle entre ce qui est éternel, d'une part, et ce qui est éphémère, de l'autre ; pour l'autre, la fracture sépare les temps anciens et irrélévants, puisque impossibles et inutiles à connaître, des temps nouveaux qui doivent se faire connaître, puisqu'ils sont utiles en tant qu'ils illustrent les circonstances de l'avancement des lumières.

Ce n'est pas moins vrai que, dans les écrits de Voltaire, l'homogénéité de l'histoire est si grande que, si on fait abstraction des deux différences principales qui la traversent (entre ancien et récent; entre barbarie et civilisation), étudier un segment temporel quelconque opère comme une étude de cas assez illuminatrice et exemplaire pour comprendre la logique de l'ensemble. Au contraire, pour Bossuet, il y a des différences internes significatives entre les époques, au long de l'histoire, puisque l'implémentation du plan divin se fait par étapes. Pourtant, dans les deux cas, il ne reste pas trop de place à l'histoire dans l'économie des transformations qui subit l'humanité, ainsi que son rôle se réduit à l'éducation des hommes, à la démonstration et objectification dans le réel de la volonté de Dieu (Bossuet) ou la dénomination de la succession sans but, ignorable jusque là où l'ascension de la civilisation européenne lui confère une relevance pratique (Voltaire).

Le deuxième type de réflexion sur l'histoire, qu'on peut appeler un historicisme avant la lettre, trouve un premier représentant dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau. Un Rousseau très peu compris surtout dans cette partie de sa doctrine qui appuie sa critique de la société moderne sur une base historiciste, c'est-à-dire dans sa conception sur l'histoire de la socialisation de l'homme. Une conception qui complète ses idées politiques et prouve que, chez Rousseau, la fonction principale de l'histoire est celui d'expliquer, et non pas de légitimer un état de faits présent, ni d'illustrer un principe anti-historique. Il n'y a que dans la perspective de ce pas radical qu'il entreprend qu'on peut comprendre combien elles se ressemblent entre elles, par leur caractère métaphysique dépassé, les conceptions sur l'histoire de Bossuet, Voltaire et des théoriciens du droit naturel.